RAPPORT DU COMITÉ:

Le jeudi 18 juin 1970

Le comité sénatorial permanent de la Santé, du bien-être et des sciences, auquel a été déféré le Bill C–144, intitulé: «Loi pourvoyant à la gestion des ressources en eau du Canada, y compris la recherche, la planification et la mise en œuvre de programmes ayant trait à leur conservation, leur mise en valeur et à leur utilisation», a, pour obtempérer à l'ordre de renvoi du 16 juin 1970, étudié ledit bill et en fait maintenant rapport sans amendement.

Le président
MAURICE LAMONTAGNE.